

L'HISTOIRE DE L'ECONOMIE RURALE A L'EPOQUE MODERNE ou les désarrois du quantitativisme Bilan critique

Gérard BEAUR*

ATORT OU A RAISON, on admet communément que l'histoire rurale est en crise et que l'histoire économique est bien malade¹. Quoi de plus normal que d'en déduire que l'histoire de l'économie rurale ne se porte pas très bien ? Un tel constat, d'une banalité affligeante, est pourtant surprenant si l'on songe que ce champ de recherche était encore florissant il n'y a pas si longtemps et jouait en quelque sorte un rôle de locomotive pour l'ensemble de la production historiographique. Il y a donc des motifs légitimes d'être perplexe et des raisons de vouloir porter un diagnostic sur la nature et la gravité d'une maladie de langueur finalement assez déconcertante.

En réalité, les symptômes observés par le praticien décrivent une situation doublement paradoxale. Premier paradoxe, le dynamisme de ce type d'investigations dans de nombreux pays étrangers : il s'agirait d'un mal spécifiquement français. Second paradoxe, la multitude des travaux entrepris ici et là dans l'espace national : il ne s'agirait pas vraiment d'une désaffection à l'égard de ce champ de recherche. Alors, tout bien considéré, est-il déraisonnable de se demander si l'histoire socio-économique des campagnes ne vit pas un véritable psychodrame, inspiré par l'abandon des interrogations, le déclin des méthodes et l'évanouissement des paradigmes qui firent autrefois son succès ? Si l'on pose le problème en ces termes, elle serait victime d'un malaise dont les racines plongent dans les glissements progressifs d'une problématique et d'une méthodologie, plutôt que dans un hypothétique rejet de la part de la communauté scientifique.

Car la manière de faire et d'écrire l'histoire des campagnes, et pas seulement l'histoire des campagnes d'ailleurs, est en perpétuelle évolution. La question qui se pose est donc la suivante : en quoi les ajustements subis ont-ils été rendus nécessaires par les développements de la recherche et s'inscrivent-ils dans une logique ? Sans doute, la lassitude de beaucoup

* Centre de Recherches Historiques, EHESS, 54 boulevard Raspail, 75006 PARIS.

1. Cet article doit beaucoup aux remarques et critiques de B. Derouet, L. Fontaine, J. Goy et J.-C. Perrot. Je les remercie vivement pour leur lecture attentive et pour les éléments de réflexion qu'ils m'ont apportés au cours de nos discussions.

d'historiens, les carences de certaines analyses et l'ouverture de perspectives concurrentes ont-elles justifié, dans un premier temps, la contestation de l'histoire dite régionale, puis, dans un second, la mise en question de l'histoire appelée sérielle² et, avec elle, de toutes les formes d'histoire à vocation statistique. On a beaucoup glosé, en particulier, sur la « faillite » d'une démarche qui prétendait tout expliquer à grand renfort de bases de données et de calculs sophistiqués³. Il n'est pas certain, pourtant, que la critique soit autant justifiée par les insuffisances de la méthode que par une utilisation inadaptée ou par des prétentions exagérées. On essaiera de le montrer chemin faisant. Mais, par contamination, tout processus de quantification s'est retrouvé plus ou moins frappé de discrédit. Les données statistiques livrent-elles vraiment une image plausible du réel⁴ ? Sont-elles capables de fournir un schéma explicatif convaincant pour rendre compte des mécanismes historiques et de leurs transformations⁵ ? Autant d'interrogations qui renvoient davantage à une dénégation inavouée qu'à l'expression d'une inquiétude. Comme si tout le travail de l'historien ne consistait pas précisément à privilégier une représentation de la réalité et à en décrire quelques-unes des facettes.

N'importe. Pour répondre à des questions dont la naïveté n'est qu'apparente, il a semblé que le plus efficace était de remonter dans le temps et de retrouver les cheminements et les enjeux successifs de la production historique récente. En montrant comment les objectifs se sont déplacés et comment les méthodes ont varié, on défendra l'idée que ces bifurcations, loin de rendre obsolètes les buts et les démarches antérieurs, ont apporté à chaque fois un éclairage nouveau sur l'objet considéré. Pour rendre compte d'une réalité passablement complexe, il est plusieurs clés d'interprétation et plusieurs itinéraires possibles. On en proposera deux à titre d'exemple.

On pourrait d'abord avoir une vision simplificatrice et dire que les dérapages de la problématique dérivent d'une politique d'emprunts en cascade aux autres disciplines, soit pour simplifier beaucoup, tour à tour : la géographie, l'économie, l'anthropologie. Chaque incursion dans les territoires voisins induirait donc une modification de trajectoire de la science historique. À l'inverse, d'ailleurs, il serait tout aussi légitime de prétendre que les dérives successives de la problématique ont imposé aux historiens un recours à d'autres méthodes inspirées de celles pratiquées par d'autres disciplines, que ces embarquées plus ou moins spectaculaires ont justifié l'annexion des sciences auxiliaires.

On pourrait ensuite rappeler que l'histoire quantitative a longtemps cohabité avec l'histoire régionale et qu'elle entretenait avec elle des rapports complexes. Tandis que la première découpait l'information en tranches, constituait des séries et s'efforçait de mettre en relief des corrélations, la seconde réunissait le maximum d'informations de provenance diverse sur

2. Selon la terminologie employée par Chaunu, 1978.

3. Cf. la mise au point et les réserves de Furet, 1971.

4. Sur cette interrogation, cf. Lepetit, 1989.

5. Sur les limites de l'usage du quantitatif, Grenier, 1991.

un espace étroitement circonscrit, dans l'espoir de retrouver la totalité du réel. Et pourtant les passerelles entre les deux approches n'étaient pas du tout branlantes. Par force ou par conviction, le cadre d'analyse de l'histoire sérielle était bien souvent un espace régional ; l'emploi de la mesure était assez systématique dans les études de type monographique ; les préoccupations de l'une et de l'autre se recoupaient fréquemment et le partage entre les deux n'était pas toujours d'une limpidité parfaite : les historiens économistes ne partageaient-ils pas l'illusion qu'une vision globale sortirait de l'accumulation des monographies ? L'une comme l'autre se retrouvent aujourd'hui interpellées par une histoire « au ras du sol »⁶, qui rejette la construction des grandes séries statistiques, pour procéder à l'examen au microscope de groupes réduits dont elle analyse les comportements et les attitudes. Il serait donc aisé d'insister sur les variations des cadres et des niveaux d'analyse.

Naturellement toutes ces reconstitutions schématiques et terriblement réductrices s'imbriquent les unes dans les autres, et on pourrait tout à loisir suivre les couloirs parallèles ouverts par ces différents modes d'accès. On adoptera un autre point de vue, et on partira de l'idée que l'histoire de l'économie rurale s'articule autour de deux pôles complémentaires : la production et la reproduction, reliés à un troisième : les marchés. On montrera que chacun de ces pôles de recherche entretient des rapports particuliers avec le quantitatif, nous entendons par là avec la réunion massive de données et leur traitement statistique, quel que soit le degré de complexité de ce traitement. On suggérera aussi qu'il nourrit des relations plus ou moins étroites avec des niveaux d'analyse différents, soit le niveau macro, le niveau micro et un niveau intermédiaire que l'on appellera méso. Ce faisant, on ne cherchera pas à broser un tableau complet des recherches réalisées pendant les dernières décennies. On s'efforcera de dégager des tendances, des pistes, à partir de quelques objets d'étude relativement ciblés et on argumentera en identifiant chacun d'eux à un temps de l'histoire dialectique du quantitatif.

*

LA PRODUCTION OU LE QUANTITATIF TRIOMPHANT : LE NIVEAU MACRO

Le volume des récoltes ou le problème des données et de leur interprétation

L'histoire économique quantitative a échoué, disait Jean-Claude Perrot, de manière un peu provocante, au cours de l'un de ses séminaires. Elle a échoué, puisqu'elle est incapable de répondre aux questions les plus

6. Selon l'expression utilisée par Jacques Revel dans la mise au point qu'il a faite sur la micro-histoire en introduction à l'ouvrage de Levi, 1989.

simples, les plus triviales, celles que lui poserait spontanément l'homme de la rue, par exemple : quel est le volume de la production au XVIII^e siècle ? Ce n'est pourtant pas faute pour les historiens d'avoir essayé d'apporter une réponse à cette question.

Les études d'histoire régionale n'ont pas manqué de chercher des données sur les rendements dans tous les documents qui pouvaient en receler. Ils ont très vite dressé un triple constat : la faiblesse générale des niveaux obtenus, l'extrême irrégularité des récoltes dans le temps, leur prodigieuse inégalité dans l'espace. À ces données impressionnistes, mobilisées essentiellement pour expliquer le social : vulnérabilité des exploitations, précarité de l'existence des individus, a succédé dans les années 1960 une inter-rogation sur le mouvement global de la production. Ce brutal passage à l'échelle macro-économique était loin d'être innocent, naturellement. Il s'inscrivait dans la série de questions relatives à la croissance et au take-off, devenues à ce moment le cheval de bataille des économistes⁷.

C'est dans ce contexte que se situe la tentative de l'histoire quantitative de l'économie française, pour chiffrer l'évolution de la production entre 1700 et 1958, à partir de l'ensemble des données disponibles⁸. Pour le XVIII^e siècle, l'opération reposait essentiellement sur les indications laissées par les contemporains. Bien que les résultats de l'enquête aient été fréquemment repris tels quels, sans états d'âme particuliers de la part des utilisateurs, la fragilité de la construction statistique exposa l'auteur à un feu roulant de critiques⁹. Ne prenait-il pas pour argent comptant des estimations plus ou moins hasardeuses et n'accordait-il pas à chacune d'elles, impartialement mais dangereusement, le même crédit ? Cet effort de quantification souffrait d'un handicap, chronique à l'époque moderne et trop souvent négligé : le manque de données fiables pour calculer les agrégats recherchés. À base statistique précaire, résultats statistiques incertains.

Pour y remédier, un retour aux sources s'avérait nécessaire. Les dîmes furent l'œuf de Colomb des historiens économistes. Puisqu'on savait qu'elles correspondaient à une fraction fixe de la récolte, elles devenaient du même coup un indicateur pertinent. Le tout était de mobiliser une cohorte d'historiens sur le projet, et de produire des séries un peu partout, pour déceler un mouvement d'ensemble¹⁰. Cette réussite de l'histoire économique quantitative allait paradoxalement entraîner des débats sans fin, et pour tout dire, d'un certain point de vue, un peu byzantins. Certes, la base statistique n'était pas parfaite, mais comment nier l'existence d'une progression de la production au cours du XVIII^e siècle, et prôner une fixité des rendements dans la longue durée, dans un contexte de croissance démographique et d'atténuation des crises de subsistances, donc d'accroissement global de la

7. Dans le prolongement de l'ouvrage de Rostow, 1963.

8. Toutain, 1961.

9. En particulier, Le Roy Ladurie, 1968.

10. Les résultats de ces tentatives ont été publiés par Goy et Le Roy Ladurie, 1972 et 1982.

consommation¹¹ ? À moins de postuler un renversement phénoménal des courants commerciaux, il fallait bien que le volume des récoltes ait augmenté et, selon toute vraisemblance, les rendements aussi, surtout en l'absence d'une extension spectaculaire de l'espace cultivé¹². Cela ne signifie nullement que la progression de la production, aussi bien à l'unité de surface qu'à la semence, soit formidable ou universelle. Cela signifie plutôt qu'elle contribue, dans des proportions variables, avec d'autres changements tout aussi sporadiques : la modeste extension de l'espace cultivé, le lent recul de la jachère, l'introduction ponctuelle des prairies artificielles, l'amélioration progressive des pratiques culturales, à un accroissement général, quoique fort inégal dans l'espace, du produit brut céréalier¹³. D'autres transformations se produisent simultanément, qui concourent à augmenter l'offre alimentaire. Aucune ne semble capable de faire l'économie d'une hypothèse de la croissance dans la sphère de la production agricole.

Le recours à une alimentation de remplacement : la pomme de terre, par exemple, n'emportait pas réellement la conviction. Introduite tardivement, localement, dotée d'un pouvoir nutritif largement inférieur à celui des céréales, elle jouait sans doute un rôle qui n'était pas mineur mais ne pouvait tout expliquer¹⁴. Les progrès réalisés dans la sphère de la commercialisation ne pouvaient prétendre pourvoir à tout. Certes, l'ex-Union Soviétique est là pour rappeler l'énorme décalage qui peut exister entre la quantité de denrées théoriquement commercialisable et celle qui l'est effectivement, compte tenu des insuffisances des moyens de stockage et de transport. Tout progrès dans ces domaines a forcément des incidences sur le volume des récoltes offert aux consommateurs. L'intégration lentement croissante des marchés du blé à l'échelle nationale donne des arguments à l'appui de cette thèse, mais il s'agit encore des prémices de ce mouvement¹⁵. Même la diffusion d'autres innovations, dans le domaine technique, au premier rang desquels on placera le recours de plus en plus systématique à la « mouture économique », ne pouvait combler le déficit alimentaire que générait l'augmentation du nombre de bouches à nourrir¹⁶.

En revanche, il est vrai que la production par tête n'avait pas ou peu augmenté, puisque la fourchette de 25-40 % de croissance de la production sur le siècle, avancée au terme de l'enquête sur les dîmes, correspond assez exactement à l'essor de la population, tel qu'on peut le mesurer par ailleurs¹⁷. Du même coup, il n'y a pas de véritable « Révolution agricole »,

11. Position défendue par Morineau, 1971.

12. Sur la faiblesse relative des défrichements au XVIIIe siècle, cf. Braudel et Labrousse, 1970, p. 418 sq.

13. Pour une mise au point sur ce problème, cf. Goy, 1987, et aussi la synthèse contenue dans Goy et Le Roy Ladurie, 1982.

14. Morineau, 1985 (a) et 1985 (b).

15. Cf. en premier lieu la thèse de Margairaz, 1982 et l'article de Chevet, 1992.

16. Sur cette question, cf. en particulier Kaplan, 1988, p. 328-385.

17. Il n'y a pas incompatibilité entre les chiffres de croissance avancés par GOY et Le Roy Ladurie, 1972, p. 23 notamment, et l'idée d'une absence de croissance par tête énoncée par Morineau, 1987. C'est bien plutôt la concordance des positions qui frappe l'observateur, à

au sens classique du terme. Il n'y a pas non plus de paupérisation, sauf à considérer que l'adoption de la pomme de terre et des autres cultures de substitution représente une régression¹⁸. Finalement, tout le monde s'accorde pour dire que, dans l'ensemble, l'essor de l'agriculture a simplement accompagné l'essor démographique, dans la dernière phase de l'histoire de l'Ancien Régime¹⁹. Les avis sont également unanimes pour récuser l'hypothèse d'un décollage et pour penser qu'il s'agit plutôt d'« une accumulation de petits progrès »²⁰. On laissera de côté la question de savoir si c'est la croissance démographique qui a stimulé la croissance agricole, ou inversement²¹. On s'empressera de rappeler que toutes les améliorations obtenues s'inscrivent dans une continuité, celle des efforts consentis, des perfectionnements réalisés par la paysannerie au cours des siècles²². Il se trouve simplement qu'à partir du XVIII^e siècle, et pas d'un autre siècle, pour des raisons fortuites ou non, la question n'est pas là, plus rien ne sera comme avant. Si l'on entend conserver le concept de « Révolution agricole », il faut alors faire plutôt référence à la croissance inédite et irréversible qui s'instaure au XVIII^e siècle et se poursuivra au siècle suivant. De quelque façon que l'on prenne le problème, il paraît, en effet, évident que jamais le niveau de peuplement en France n'avait approché celui qui se trouve atteint à la fin du XVIII^e siècle, pas même avant la Peste Noire, au début du XIV^e siècle, et qu'il n'y eut pas, cette fois-ci, de « retour de manivelle ».

Arrivé à ce point, on perçoit les lacunes laissées béantes par l'enquête. Que faut-il penser des décalages régionaux, pour ne rien dire des disparités locales, qui ont abondamment alimenté la polémique ? Il faudrait multiplier les points d'observation pour repérer toutes les nuances envisageables, du recul au plein essor, en passant par la stagnation. Une segmentation de l'espace national déboucherait sur la construction de modèles autonomes et sur la définition de systèmes irréductibles, qui engloberaient à la fois toutes les variables économiques, agronomiques, écologiques, et les contraintes démographiques, sociales, culturelles qui orientent la production agricole. Il n'en faut pas moins être lucide. Quand bien même on y parviendrait, on laisserait de côté les processus par lesquels s'effectuent les changements constatés. Or le niveau macro-économique est inadéquat pour observer les mutations en cours. Pour repérer les modalités d'un progrès impalpable, il est sans doute tout aussi efficace d'examiner le fonctionnement d'une exploitation et la manière dont elle s'adapte aux contraintes extérieures. Les entreprises agricoles qui ont fait l'objet d'un tel examen inspirent un jugement ambigu en ce qui concerne une hypothétique ascension des rendements. La consultation des archives que deux d'entre elles ont laissées,

partir du moment où l'on table, comme le fait Michel Morineau, sur une croissance démographique globale de 30 % pour le siècle.

18. C'est la position de Morineau, 1985 (a). Nul doute que les contemporains le ressentiaient ainsi, mais leurs ancêtres n'avaient même pas eu cette option.

19. Pour une mise au point plus complète de cette question, je renvoie à Moriceau, 1994.

20. Goy, 1987.

21. Cf. la discussion de la thèse d'Esther Boserup, in Fauve-Chamoux, 1987.

22. Comme le note Morineau, 1985 (b).

celle du Plessis-Gassot et celle d'Ormesson²³, suggère, en fait, que les transformations se situent ailleurs. Elles résident tout aussi bien dans quantité de modifications plus ou moins discrètes qui permettent d'accroître la production que dans quantité d'autres tout aussi insidieuses qui visent à la recherche d'une productivité croissante²⁴.

Mais cette fois-ci ce sont les limites de la micro-analyse qui apparaissent en pleine lumière. Elle révèle, certes, de manière concrète comment s'organise et évolue le système d'exploitation d'une entreprise agricole, mais ne dit évidemment rien sur son degré d'exemplarité. Non seulement, l'exploitation se trouve tributaire de contraintes locales particulières (dans les deux cas évoqués, il s'agit de fermes consacrées à la grande culture céréalière, à proximité du grand marché parisien), mais elle est assujettie aux décisions prises par une série de fermiers particuliers et aux impératifs familiaux qui déterminent leurs choix. L'accent mis sur la recherche d'une meilleure productivité est-il spécifique à cette ferme particulière, ou même à l'ensemble des fermes de la région ? Les solutions adoptées et les options choisies par les exploitants connaissent-elles une large diffusion ou sont-elles le produit d'initiatives individuelles ? Nous l'ignorons totalement et ne pourrions nous prononcer que si, pure hypothèse, un nombre de cas suffisant permet d'esquisser une étude comparative.

Reconnaissons toutefois que la méthode statistique milite également en faveur d'une hausse de la productivité. Le calcul dit de la productivité totale des facteurs et la mesure de son évolution pluri-séculaire vont en tout cas dans ce sens²⁵. Ils produisent un indice qui intègre et met en rapport le produit global obtenu et l'ensemble des coûts de production : terre, capital d'exploitation et travail. Or, l'exemple d'un groupe d'exploitations proche de Paris atteste une hausse du rapport entre les deux paramètres, donc prouve l'efficacité croissante de l'agriculture, en l'absence ou en la quasi-absence d'essor des rendements. Mais là encore, on ignore quel est le degré d'originalité de ce résultat et on est bien incapable de savoir auquel de ces facteurs il faut imputer le progrès constaté, à l'intensification du travail ou à la mobilisation de doses supplémentaires de capital.

La production agricole est ainsi un bon instrument pour mettre en valeur les difficultés, les incertitudes, les carences de chaque technique. Sélection des données, choix de l'échelle d'analyse, préférence pour une interprétation, autant d'aiguillages qui entraînent vers l'expression d'autres indices et la révélation du caractère fragmentaire des solutions proposées. La pratique statistique offre d'autres motifs d'insatisfaction.

Conjoncture, cycles, crises, ou la recherche désespérée des corrélations

Depuis l'entre-deux-guerres, une abondante littérature a été consacrée à l'analyse des mouvements, longs de préférence, de la production et des

23. Moriceau et Postel-Vinay, 1992 ; Chevet, 1982.

24. Moriceau et Postel-Vinay, 1992, p. 177 sq.

25. Hoffmann, 1991.

prix²⁶. Derrière cette quête obstinée, il y avait, sous-jacente, l'idée qu'il existait une concordance satisfaisante entre ces deux séries temporelles et que les phases dites A et B alternaient avec une parfaite régularité. Les critiques n'ont pas manqué à l'encontre de cette relation univoque et de cette vision mécanique de l'évolution économique. Le parallélisme prix/production ne paraissait pas démontré ; l'enclenchement des phases restait problématique ; la stabilité du système à long terme fortement contestée.

Cependant, à ces mouvements de longue durée, se superposaient des fluctuations plus courtes, rythmées par les récoltes. En tous lieux apparaissaient des cycles, dont le moment culminant était évidemment les crises de subsistances. Nous laisserons de côté la question de savoir dans quelle mesure ces cycles courts altéraient le mouvement long et comment ils s'articulaient avec lui²⁷. Disons qu'il est tout de même un peu facile de postuler que le système revenait spontanément à l'équilibre et que ces traumatismes n'empêchaient pas une reproduction à l'identique. Les mécanismes de ces crises, qui revenaient à intervalles réguliers secouer l'économie et, à travers elle, l'ensemble du corps social, sont suffisamment connus pour qu'on s'abstienne de les rappeler ici²⁸. Leurs répercussions, en revanche, méritent d'être évoquées brièvement. Car ces syncopes de l'économie agraire sont censées commander tout le reste. Elles déterminent les oscillations du revenu des producteurs comme des rentiers²⁹ ; elles influent directement sur la production industrielle, et par ricochet, sur le niveau de l'emploi³⁰ ; elles décident des grandes fluctuations démographiques, elles réglementent la mortalité, la natalité, la nuptialité³¹.

Autrement dit, la crise d'Ancien Régime ouvre des perspectives infinies aux recherches de corrélation entre des séries de variables. Pourtant ces mécanismes de causes à effets ont été à leur tour soumis à des réexamens critiques. Deux relations ont été particulièrement récusées, celles qui étaient supposées unir la production céréalière et la production manufacturée, celles qui scellaient l'accord entre la conjoncture céréalière et la conjoncture démographique. Cette double remise en cause suscite, à son tour, bien des questions sur la validité des processus statistiques mis en œuvre pour confirmer ou infirmer certaines théories.

Le principe de la « contrariété tendancielle entre le prix du froment et l'activité industrielle » se situait au cœur de l'interprétation économique des causes de la Révolution française. Il a été vivement contesté dans un article récent, qui propose, par ailleurs³², un réexamen radical de l'ensemble du schéma labrousien d'explication de la crise de 1789³³. La critique est

26. Rappelons qu'il s'agit des mouvements de longue durée, dits Kondratieff, ou des phases A et B de François Simiand.

27. Sur cette importante question, cf. Margairaz, 1983.

28. Au moins depuis les analyses de Boisguilbert, comme le rappelle Perrot, 1984.

29. Labrousse, 1933.

30. Labrousse, 1944, rééd. 1990, p. 165 sq.

31. Ceci est bien démontré depuis Meuvret, 1944 et 1946, et Goubert, 1960, p. 25 sq.

32. Après bien d'autres, depuis Landes, 1950, jusqu'à Cullen, 1993.

33. Weir, 1991.

double. D'une part, sur le plan théorique, elle porte sur le problème des transferts de revenus induits par la mauvaise récolte, et elle s'appuie sur l'idée que les dépenses alimentaires supplémentaires des consommateurs doivent bien profiter à quelqu'un. D'autre part, sur le plan empirique, elle met en avant l'absence de relation statistique entre le mouvement des prix des récoltes et celui de la production textile au cours du XVIII^e siècle.

Bien que l'effet de redistribution ne soit pas niable, il n'est pas sûr que le détournement opéré aux dépens des acheteurs de grains se fasse vers des individus dont la propension à consommer soit identique. On a peine à imaginer les gros vendeurs de grains, galvanisés par la hausse de leurs profits, se ruant vers les produits textiles. Il est plus logique de supposer que l'affectation de leur épargne se fera dans une autre direction. Et même s'il n'en était pas ainsi, l'histoire immédiate témoigne assez de ce que le comportement des consommateurs a peu à voir avec l'état objectif de leurs finances et beaucoup avec la manière dont ils vivent le présent et anticipent l'avenir. De même que la peur de la disette accentue la cherté, de même un contexte économique déprimé encourage certainement l'épargne de précaution.

En cela, le raisonnement ne disqualifie pas la crise de subsistances comme vecteur d'une crise de sous-consommation en produits industriels. On pourrait discuter ce point beaucoup plus longuement et insister sur deux faits : 1^o que les consommateurs ne sont pas interchangeables, 2^o que leur comportement n'est pas le produit pur d'un jeu abstrait de l'offre et de la demande, et comporte une bonne dose d'irrationalité au regard des règles économiques élémentaires. Mais cela nous écarterait de ce qui est ici essentiel, à savoir la validité des tests de vérification de la théorie labrousienne et, plus largement, la pertinence des calculs de corrélation. Tous les indices concordent pour affirmer sans ambiguïté possible qu'il n'existe aucune relation inverse entre le mouvement de moyenne durée des prix du blé et celui du volume de la production textile³⁴. Dans ces conditions, on admettra sans difficulté : 1^o que la crise de 1789 n'est absolument pas représentative de la crise d'Ancien Régime ; 2^o qu'elle est au contraire parfaitement atypique et ne peut trouver qu'une justification extra-économique, la crise politique induite par une crise de financement des dépenses publiques, en l'occurrence ; 3^o qu'il n'existe aucune contrariété tendancielle entre prix du blé et mouvement de la production industrielle, donc aucune corrélation inverse en cas de crise.

Le même constat d'échec peut être fait, si l'on analyse dans les mêmes termes la relation crise de subsistances/crise démographique. Pendant longtemps on a admis que la mauvaise récolte était le facteur déclenchant des célèbres clochers de mortalité, ainsi que des spasmes de la natalité et de la nuptialité. Mais cette explication a été remise en question par les tenants d'une interprétation épidémique des crises de mortalité d'Ancien Régime³⁵.

34. Ibid.

35. À la suite de Pierre Chaunu dans son compte rendu de l'ouvrage d'André Plaisse sur la plaine du Neubourg, *Annales ESC*, 1962, n^o 6, p. 1152-1168.

Ce seraient les maladies et non pas les famines qui provoqueraient les hécatombes que l'on repère habituellement. La preuve, il peut y avoir une vague de décès sans crise de subsistances. Bien sûr cette controverse pourrait s'achever par une réponse nuancée³⁶. Mais il est tentant de clore le débat en effectuant un calcul de corrélation. Appliquée aux données du XIX^e siècle, la statistique démontre que, là encore, il est vain d'espérer mettre en évidence une relation à moyen terme entre mouvement des prix du blé et mouvement de la mortalité³⁷. Une transposition hardie de cette analyse aux deux siècles antérieurs permet ainsi de conclure que la mauvaise récolte n'exerce aucun impact décisif sur les pointes de mortalité.

Ce double échec est terriblement révélateur. Il marque les limites des procédés statistiques classiques, bien plus qu'il n'autorise à rejeter les modèles mis en cause. Trop d'éléments interviennent pour déterminer l'évolution démographique et orienter l'activité manufacturière, lorsque les conditions ambiantes sont normales. En fait, la statistique montre que la crise de subsistances ne devient efficace qu'au-delà d'un certain seuil : ce n'est qu'à partir d'un certain degré de gravité qu'elle affecte réellement la mortalité³⁸. Il en est sans doute de même de son action sclérosante sur le niveau de production industrielle, ce que Labrousse avait, d'ailleurs, déjà largement pressenti³⁹, et ce qu'on peut admettre par un raisonnement économique rigoureux⁴⁰. C'est donc sur la situation de crise et sur elle seule qu'il faut braquer le projecteur, si l'on entend confirmer ou infirmer les liaisons que l'historiographie classique prétendait mettre en évidence. En période calme, il n'y a aucune raison de supposer que le mouvement du prix du blé commande directement et continuellement le mouvement de la population et, tout aussi bien, celui de la production industrielle. On ne voit pas pourquoi s'instaurerait en permanence un rapport d'interdépendance. Autrement dit, ce que l'empirisme dévoile, l'analyse statistique ne le retrouve qu'au prix d'une sophistication supplémentaire.

C'est que les phénomènes historiques sont rarement passibles d'un système d'explication monocausale. En fait, tout se passe comme si l'on cherchait à évaluer la vitesse d'une voiture à partir du seul profil de la route, sans tenir compte des autres facteurs : la puissance du véhicule, son aérodynamisme, l'habileté du conducteur, les conditions atmosphériques... Évidemment, si la pente dépasse un certain seuil, l'automobile ne grimpera plus, et le critère routier deviendra déterminant ; mais, en plaine, les accidents topographiques ne sont qu'un paramètre parmi tous ceux qui déterminent l'allure de la voiture. En histoire aussi le nombre de variables est généralement tellement élevé et la part d'inconnu tellement grande qu'il est difficile d'espérer intégrer la totalité des facteurs. Les phénomènes

36. Cf. la mise au point sur les crises, dans Dupâquier, 1988, p. 175 sq. L'auteur concède qu'« il serait absurde de nier tout rôle des disettes dans le déroulement des crises démographiques ».

37. Chevet, 1993.

38. Ibid.

39. Braudel et Labrousse, 1970, p. 550 et 552 notamment.

40. Simonin, 1992.

restent tributaires de logiques de situations complexes, et il est extrêmement délicat de décrypter les différents éléments du système. Les stratégies des acteurs s'infléchissent en fonction de contraintes extérieures et d'accidents historiques qu'ils doivent prendre en compte mais ne contrôlent pas, et en fonction des réactions des autres acteurs qu'ils ne peuvent que très imparfaitement influencer et prévoir. C'est sans doute pourquoi il est si difficile de prouver quoi que ce soit, y compris à l'aide des procédés mathématiques les plus raffinés. Un modèle statistique est généralement impuissant à rendre compte à lui seul de la complexité des critères de décision de chaque individu et de la multiplicité des options offertes à l'ensemble du corps social.

D'une certaine façon, on reste sur l'impression que la mesure mathématique témoigne au moins autant des options idéologiques des historiens, de la solidité de leurs convictions que de l'efficacité des techniques qu'elle mobilise. C'est naturellement très excessif. Mais, en fait, l'existence d'une relation statistique entre deux phénomènes ne constitue pas vraiment une preuve de leur dépendance mutuelle, mais seulement une présomption. Et cela d'autant plus que les historiens naviguent gaillardement pour décider, souvent en fonction de leur hypothèse de départ, à partir de quel seuil ils considèrent qu'un coefficient est significatif. On pourrait avancer que, en revanche, l'absence de relation statistique élimine au moins l'hypothèse d'une relation quelconque⁴¹, si les deux exemples présentés ne venaient pas nuancer ce qui pouvait paraître comme une évidence. D'où sans doute l'idée commune que l'histoire quantitative, après avoir cru pouvoir tout expliquer, n'explique pas grand-chose et a finalement échoué. D'où le repli sur des méthodes plus qualitatives et la crainte de se laisser enfermer dans le piège du quantitativisme. Face à un instrument qu'ils maîtrisent mal et dont ils perçoivent les limites, les historiens ont préféré opérer une volte-face et ont inféré que, décidément, il ne pouvait leur apporter les solutions aux problèmes qu'ils se posaient. Plutôt que de courir le risque de s'embarquer dans l'aventure hasardeuse d'un apprentissage des méthodes et théories mathématiques en vue d'un résultat hypothétique, ils ont bien souvent préféré renoncer. De là découle en partie, mais en partie seulement, on y reviendra, le succès d'un autre objet historique et d'une autre échelle d'analyse : la reproduction sociale et le niveau micro.

LA REPRODUCTION SOCIALE OU LE QUANTITATIF CONTESTE : LE NIVEAU MICRO

L'idée qu'il existe une forte corrélation entre la condition sociale d'un individu et celle de ses descendants n'est pas nouvelle. Perçue comme une fatalité, cette pesanteur sociologique fit les beaux jours d'une histoire qui comptait et mesurait systématiquement tout ce qui gisait dans les cartons d'archives. Les tableaux croisés qui établissaient des indices de transmission

41. Grenier, 1991.

du métier entre pères et fils et présentaient des taux d'endogamie, à partir des contrats de mariage notamment, foisonnaient. Tous concluaient que lorsqu'on avait un père journalier on avait le maximum de chances de devenir soi-même journalier et nettement moins de s'agréger un jour à la noblesse ; tous démontraient que les princes épousaient rarement les bergères. Naturellement, il était évident que la méthode introduisait un biais, puisqu'on considérait les deux individus à des âges différents et donc à un moment différent de leur cycle de vie. C'est ainsi que le statut de journalier coïncidait bien souvent avec une phase de l'existence des individus plutôt qu'avec une profession spécifique. Il n'empêche. Cela ne remettait pas en cause la présomption d'une forte rigidité du corps social. Il fallut du temps pour que les historiens en viennent à privilégier le mouvement, c'est-à-dire la mobilité sociale et aussi géographique, en mettant l'accent sur les glissements qui s'opéraient sur les marges plutôt que sur la sédentarité et l'immobilité sociale du noyau stable.

L'agglutination des individus dans des catégories statistiques que l'on supposait homogènes impliquait la manipulation de milliers de fiches anonymes, et un traitement statistique où l'on pouvait croiser toutes les variables numériques ou susceptibles d'être codées. Le fait que chaque chercheur fasse choix d'une classification spécifique entravait toute démarche comparative, ou obligeait à des contorsions sans fin et à des rapprochements d'autant plus approximatifs que la terminologie variait considérablement dans l'espace et dans le temps. L'emploi concurrent de structures sociales préconstruites et généralement incompatibles entre elles générait des controverses sans fin pour décider quelle était la meilleure ou la moins mauvaise possible, et des débats sans issue, tous gros d'arrière-pensées idéologiques⁴². L'imbroglio devenait suffisant pour qu'il ne soit plus possible de masquer l'impasse dans laquelle on risquait fort de s'enfoncer. L'opération inverse, qui consistait à définir empiriquement les groupes sociaux à partir des liens qu'ils tissent entre eux, fournissait une alternative attrayante. Mais, dans sa forme sans doute la plus achevée, à savoir la construction de réseaux constitués par l'écheveau des relations pères-fils (en termes de professions) elle révélait un extraordinaire éclatement du champ social qui en rendait la perception peu aisée⁴³ et orientait vers d'autres rivages.

Le groupe social constituait l'unité d'observation privilégiée, et les inégalités de condition étaient donc mesurées à travers le prisme des qualités et professions déclarées par les intéressés, avec toutes les distorsions qui pouvaient en résulter. Elles pouvaient l'être également par une mesure plus ou moins indirecte de la fortune des individus, au moment du mariage, au décès, ou à n'importe quel autre moment, à l'aide des sources fiscales. Mais tous ces miroirs renvoyaient une image forcément statique du corps social. Elles faisaient abstraction de tous les changements auxquels pouvaient être assujettis les intéressés tout au long de leur existence et

42. De ces débats, le colloque « Ordres et Classes », 1974, rend parfaitement compte.

43. Gribaudi et Blum, 1990.

négligeaient la mobilité individuelle ; elles ne permettaient pas de décrire les mécanismes par lesquels se transmettaient patrimoines et statuts, et elles oubliaient la mobilité intergénérationnelle. Ces deux carences poussaient les historiens à emprunter deux voies parallèles : l'étude du cycle de vie, celle de la reproduction sociale. Il se trouve que c'est cette dernière, plus délibérément anthropologique, qui les écartait le plus des pratiques quantitatives.

Pour voir dans quelle mesure et de quelle manière s'opérait la reproduction, il était nécessaire de changer de focale. Cela supposait changer d'objet : la famille plutôt que l'individu, changer de méthode : le relevé nominatif des individus et la reconstitution des familles plutôt que l'accumulation de données sur des individus anonymes, donc, par nécessité, changer d'échelle : le village ou un échantillon de familles plutôt que l'espace régional ou national. Hâtons-nous de préciser pourtant que de ce point de vue il ne s'agissait pas vraiment d'une innovation absolue. Une telle orientation s'inscrivait assez bien dans le prolongement des études consacrées à la définition des systèmes familiaux⁴⁴. Simplement, il y avait sous-jacente l'idée que c'est à ce niveau, celui de la famille, que pouvaient le mieux se comprendre la complexité des phénomènes et le mieux s'analyser l'interaction de rationalités indécélables avec une approche macro⁴⁵.

Quoi qu'il en soit, le travail comprenait deux étapes : la recherche des généalogies et mécanismes d'alliances, l'observation des modes de transmission. On voit immédiatement combien la démarche était tributaire de la démographie, et empruntait au droit la connaissance des règles successorales qui commandaient l'accès à la propriété. Les investigations dans les registres d'état civil avaient l'avantage d'utiliser des procédures largement éprouvées. Les pratiques juridiques étaient plus ou moins identifiées grâce aux coutumiers qui avaient été jadis codifiés et aux travaux des historiens du droit⁴⁶. Tout n'était pas aussi simple cependant. La collecte des actes dans les registres paroissiaux restait un travail lourd ; l'évaporation de trop nombreux individus avait tendance à réduire numériquement l'échantillon et à privilégier les familles stables. Mais ces inconvénients étaient bien connus grâce à l'expérience acquise dans les travaux de démographie historique. Plus inattendues furent les difficultés qui naquirent à partir du moment où l'on se rendit compte : 1° que les pratiques ne coïncidaient pas forcément avec les règles juridiques ; 2° qu'elles étaient en fait non seulement variables dans l'espace, mais également dans le temps ; 3) qu'elles étaient également différentes en un même lieu, selon les familles, voire dans la même famille selon les circonstances. Il en résultait un invraisemblable désordre et il apparaissait bien difficile de trouver une logique dans des pratiques aussi discordantes⁴⁷. Certes, l'idée que le critère

44. À la suite des travaux du groupe de Cambridge, cf. Laslett, 1972.

45. Parmi les travaux sur ce thème, il faut mentionner tous ceux qui ont alimenté les colloques de Montréal en 1990 et de Veyrier-du-Lac en 1991, publiés par Bouchard et Goy 1990, et par Bonnain, Bouchard et Goy, 1992.

46. Au départ les travaux de Yver, 1966, et l'article initiateur de Le Roy Ladurie, 1972.

47. Cf. la mise au point de Goy, 1990.

juridique était déterminant et que l'on pouvait à bon droit esquisser une géographie des systèmes de transmission n'était pas totalement dénuée de fondement. Il était aisé de montrer que, dans certaines régions, on privilégiait sur la longue durée telle ou telle stratégie plutôt que telle autre⁴⁸. La répartition géographique classique entre des zones de transmission intégrale et des zones de partage égalitaire gardait toute sa pertinence⁴⁹. Encore fallait-il justifier l'option prise par chaque entité régionale.

L'idée que la fonction inégalitaire du droit romain se trouvait opposée à l'esprit égalitaire qui imprégnait les règles coutumières, se heurtait à de nombreux obstacles, à commencer par l'inadéquation géographique entre les aires qui auraient dû normalement se recouper⁵⁰. L'alternative consistait à dire que ces comportements régionaux étaient sous-tendus par des modèles culturels. Le schéma le plus habile fut celui qui proposait d'intégrer tous les comportements à l'échelle européenne à partir d'un arbitrage rendu par les communautés entre deux principes contradictoires, le principe de résidence et le principe parental⁵¹. Pour séduisant qu'il fût, il n'expliquait pas pourquoi telle région opérait majoritairement un choix et sa voisine un autre, pourquoi il ne s'agissait que de dominantes et pourquoi certaines familles dans chaque cas semblaient s'affranchir des contraintes culturelles ambiantes.

Ces bizarreries expliquent le virage qui a conduit à intégrer des variables socio-économiques, dans un ensemble que l'on désigne sous le terme générique du « rapport à la terre » pour rendre compte d'une géographie des modes de transmission aussi déconcertante⁵². « Certaines contraintes spécifiques, notamment écologiques, économiques, sociales même en un sens très large »⁵³ exerceraient une influence décisive. Elles ne détermineraient pas directement tel ou tel type de pratique, mais expliqueraient pourquoi elle a été adoptée de préférence à telle autre. Ce sont les caractéristiques globales de l'économie rurale et de la société paysanne qui rendraient compte des comportements en matière successorale. Le cas de l'Avallonnais prouve bien, en effet, qu'au-delà de règles juridiques communes, les pratiques divergent fortement selon que l'on se situe dans la partie morvandelle, dans le Vignoble, ou dans la Terre Plaine⁵⁴. Ces écarts régionaux démarquent des systèmes familiaux irréductibles mais aussi des contrastes économiques et sociaux incontestables.

48. L'enquête réalisée auprès des notaires montre la pérennité des pratiques successorales, cf. Lamaison, 1988.

49. Yver, 1966, après les cartes de Klimrath, *Études sur les coutumes*, Paris, 1873, ou de De Brandt, *Droit et coutumes des populations rurales de la France en matière successorale*, Paris, 1901.

50. Derouet, 1989.

51. Augustins, 1989, reprend et théorise à l'échelle européenne les distinctions déjà évoquées par Jean Yver. Il distingue ainsi trois aires, celle des systèmes à maison, à parentèle et à lignage.

52. Derouet, 1989.

53. Ibid.

54. Rolley, F., article à paraître.

Pourrait-on aller plus loin et avancer qu'à chaque système socio-économique correspond un système de transmission spécifique ? Ne pourrait-on pas imaginer que chaque groupe social se trouve confronté à des impératifs particuliers en fonction desquels il se déterminerait prioritairement, quitte à user des voies laissées libres par les traditions culturelles et juridiques locales ? N'est-il pas possible de conjecturer que la transmission des biens d'un journalier et celle d'un gros laboureur ont des implications telles qu'elles se règlent selon des modalités différentes ? Le cas des vigneron, qui, apparemment, sont partout et toujours des inconditionnels du partage égalitaire, ne milite-t-il pas dans ce sens ? Mais des faits troublants viennent sans cesse contrarier une hypothèse aussi séduisante et obligent à la nuancer. On sait que dans un même village (en Bretagne en l'occurrence), certaines familles adoptent des stratégies inverses, sans que rien ne justifie cette attitude⁵⁵. Par ailleurs pourquoi observerait-on dans deux villages tyroliens voisins, socialement identiques, confrontés à des exigences écologiques analogues et à un environnement économique semblable, des comportements diamétralement opposés⁵⁶ ? Bien sûr, dans ce dernier cas, les traditions culturelles (germanique et italienne) sont nettement divergentes et peuvent éventuellement rendre compte d'une telle anomalie, en admettant provisoirement qu'elles transcendent ici le milieu socio-économique. Mais pourquoi, dans le cas breton, la communauté culturelle est-elle impuissante à unifier les stratégies ? Il faut donc qu'il y ait d'autres impératifs qui s'imposent aux choix des familles. Tout le monde est d'accord pour admettre que partout les chefs d'exploitation sont placés devant deux exigences contradictoires, qu'ils ne peuvent satisfaire entièrement, sauf dans des conditions particulièrement favorables ainsi désignées : un niveau de richesse suffisant, des terres libres en grande quantité, une descendance limitée. Ces exigences sont : la nécessité de conserver une cellule d'exploitation viable, donc d'éviter le démembrement et le partage ; la volonté d'installer sinon la totalité du moins la majorité de leurs enfants, donc de donner une part à chacun⁵⁷. La conséquence, c'est que chacun arbitre en fonction d'une logique qui dépend non seulement du contexte dans lequel il se meut mais aussi en fonction d'impondérables qu'il ne saurait qu'imparfaitement maîtriser.

L'âge au décès du chef d'exploitation, le niveau de fortune, la conjoncture, le rapport à la parentèle constituent autant de critères décisifs, indépendants de l'environnement économique, juridique et culturel dans lequel on se trouve⁵⁸. Ils expliquent sans aucun doute les décalages que l'on observe régulièrement, les comportements singuliers que l'on retrouve dans tous les échantillons. Ils justifient probablement que la reproduction soit plus ou moins réussie et plus ou moins parfaite⁵⁹. Sa qualité dépend en

55. BArthelemy, 1990.

56. Cole et Wolf, 1974.

57. Ibid., p. 176.

58. Fontaine, 1992.

59. Michel, 1986.

particulier du moment où elle s'insère à l'intérieur du cycle familial⁶⁰. Chaque famille est ainsi amenée à arbitrer en fonction des choix qui lui sont offerts par la structure du ménage, la taille et la composition de l'exploitation, le hasard ou les nécessités du moment. À la limite, chaque transmission est un événement unique, le produit d'une histoire particulière.

Il n'y a pourtant aucune raison de penser que chaque zone se définit par une combinaison originale des quatre critères qui viennent d'être évoqués. Partant, s'ils sont désignés comme les seuls actifs, il devrait y avoir peu ou pas d'attitudes spatialement identifiées. Il n'en est rien puisqu'on peut tout de même tracer une géographie des modes de transmission. Il existe donc bel et bien des logiques qui ne sont pas strictement individuelles. Tout le problème est de savoir à quoi elles renvoient. À des dénivellations économiques entre les régions ? À des aires culturelles contrastées ? À des espaces socialement définis ? Sans doute aux trois à la fois. Disons donc que la reproduction se réalise selon des procédures complexes, qui intègrent à la fois des paramètres structurels, (« idéologiques », socio-économiques), des paramètres sociaux (la taille de l'exploitation, l'importance des ressources) et des paramètres individuels, (les choix familiaux d'une part, les circonstances accidentelles, d'autre part, c'est-à-dire les hasards de la démographie et de la conjoncture). C'est l'articulation de ces trois niveaux d'interprétation qui rend le mieux compte des pratiques en matière d'héritage et de succession. C'est de cette triple combinaison que résultent en dernière analyse les processus que l'on voit à l'œuvre dans une famille donnée et pas dans une autre. Quelle que soit la force des contraintes extérieures et quelles que soient les marges de liberté laissées aux acteurs, on peut néanmoins concéder :

1° que la position sociale des individus constitue une donnée fondamentale pour la compréhension de leur stratégie ;

2° que la composition du cocktail social concourt largement à la définition des modèles dominants que l'on voit émerger en chaque lieu.

Ce long détour a rendu peut-être plus évidente l'obligation de recourir massivement à des études de cas, puisqu'aussi bien la situation de chaque famille, de chaque groupe social, de chaque zone géographique, de chaque milieu culturel est particulière. C'est la profusion des monographies, l'abondance des destins exemplaires et la patiente reconstitution des conditions dans lesquelles ils s'inscrivent qui ont rendu possible la décomposition des processus. Mais cela ne veut absolument pas dire que la multiplication infinie des cas de figures est la panacée. On peut même soutenir que quelques monographies supplémentaires risquent d'apporter peu de choses et que ce type d'investigation subit, comme les études régionales autrefois, les effets de la loi des rendements décroissants. Il n'empêche. Dans cette aventure, le quantitatif a eu jusqu'ici peu à dire, et il convient peut-être de se demander pourquoi.

Cette abstention est liée évidemment à la nature de la problématique. On laissera de côté provisoirement la question de savoir si le choix de la

60. Fontaine, 1992.

méthode résulte des nécessités de la problématique, ou si, au contraire, l'adoption de la problématique est un sous-produit du niveau d'analyse choisi. On insistera sur le fait que le procédé retenu paraissait *a priori* plus efficient que la méthode quantitative, et on se demandera si cette supériorité est intrinsèque ou circonstancielle.

En réalité chacun voit bien que, même au sein d'un échantillon de familles, le nombre d'informations à réunir est considérable. À partir du moment où l'on s'efforce de constituer un faisceau de données quantitatives et qualitatives relatives à un groupe humain, leur réunion nécessite un travail très lourd. Le simple fait de reconstituer le système de parenté oblige à des dépouillements considérables, et la prise en compte de toutes les procédures par lesquelles s'effectue la transmission du patrimoine (successions, donations mais aussi ventes, échanges, etc.) représente une tâche écrasante. Et cela pour ne rien dire de toutes les variables qui donnent les éléments de compréhension du contexte, si tant est que l'on admette que ceux-ci sont passibles d'une quantification. L'observation des systèmes d'alliances ou la reconstitution du rôle de la parentèle ne deviennent compréhensibles que par une étude au microscope. Soit impossibilité théorique, soit impossibilité physique, le quantitatif est étonnamment discret, ce qui ne signifie pas qu'il soit complètement absent. Il est possible de travailler par constitution de gigantesques bases de données, ou même simplement par création de fichiers massifs. Les dépouillements réalisés en Normandie⁶¹ ou, plus spectaculaire encore, l'accumulation d'un vaste corpus centré sur le Saguenay⁶², il est vrai que nous sommes alors hors de France, prouve qu'une telle opération est envisageable. Mais l'investissement est très important et dépasse les possibilités du chercheur isolé. Elles nécessitent, en effet, la mise en oeuvre de moyens considérables et cela explique qu'elles obligent à passer pendant un temps extrêmement long par le prisme de la seule investigation généalogique, et à prendre une orientation sérielle. En cela, elles se situent aux antipodes de la micro-analyse.

Pourtant, il s'en faut que la méthode quantitative soit inévitablement et éternellement reléguée au second plan. Une fois les mécanismes repérés, ne serait-il pas également utile de compter, de dénombrer les différentes pratiques, de les cartographier, non pas pour coller une étiquette sur telle ou telle région, mais pour répertorier dans le temps et dans l'espace les différentes formes possibles. Et puis, on pourrait se demander pour chaque zone, pour chaque groupe..., quel est le poids respectif des facteurs que l'on a invoqués précédemment : les contraintes extérieures (juridiques, culturelles, économiques...), les stratégies familiales, la part du hasard et de la conjoncture. On voit les ressources qui existent et les difficultés d'une entreprise, dont nul ne peut affirmer qu'elle soit réalisable.

On comprend bien que tout cela ramène aux prises de décision des exploitants, à la façon dont ils anticipent l'avenir, organisent le destin de

61. Enquête conduite par Jean-Pierre Bardet sur la Normandie.

62. Gérard Bouchard et l'énorme corpus accumulé sur le Saguenay.

leur famille et gèrent leur exploitation. Leur stratégie est déterminée à la fois par leurs préoccupations de chefs de famille et par le souci qu'ils ont de l'administration de leur exploitation. La reproduction sociale est en relation étroite avec l'organisation de la production. Mais elle est également en prise avec le fonctionnement des marchés.

LES MARCHES OU LE QUANTITATIF RAISONNE : LE NIVEAU MESO

Pendant longtemps les marchés ont été analysés avec l'idée qu'ils fonctionnaient à partir d'une offre libre confrontée à une demande libre, et avec l'arrière-pensée qu'au fond il devait y avoir une relative similitude dans leurs réactions. Une similitude dans l'espace, qui permettait de définir une conjoncture relativement homogène ; une similitude dans le temps en partant du principe que chaque type de conjoncture générait des mécanismes identiques, quelle que soit l'époque considérée. En schématisant beaucoup, le marché parfait, comparable à celui des valeurs mobilières, délimités d'initiés exclus, avait l'avantage de prétendre à l'universalité et de rendre licite la recherche d'un principe de fonctionnement national.

Les choses ont bien changé et à force d'interroger les acteurs, les prix, les flux, la vision du marché est maintenant tellement brouillée que l'on ne sait plus très bien de quoi l'on parle. Il est devenu courant d'alléguer que le marché, toujours entendu au sens de marché parfait, anonyme, n'existe pas, ce qui ne fait que déplacer le problème. Une fois que l'on a admis que les échanges ne sont pas assurés par des acteurs désincarnés, totalement rationnels, libres de toute attache familiale ou autre, détachés de toute contrainte institutionnelle, donc complètement substituables, on n'en sait guère plus sur les principes qui en guident l'organisation ou en inspirent le fonctionnement. Il semble donc opportun de considérer à la fois les logiques économiques qui sont à l'œuvre et les autres logiques qui les accompagnent, les corrigent ou les contrarient, qu'elles soient de nature sociale ou anthropologique⁶³.

Quatre marchés principaux déterminent la vie des paysans et règlent l'activité de leur exploitation. Marché des produits qui oriente la mise en cultures et assure la viabilité de l'entreprise agricole, marché du travail qui la déleste de la main-d'œuvre en surnombre, lui procure des ressources d'appoint ou lui fournit des bras supplémentaires, marché du crédit qui compense ses défaillances financières ou lui confère les moyens d'investir, marché de la terre (y compris locatif) qui permet de faire varier les dimensions de l'exploitation en fonction de la main-d'œuvre disponible, du nombre de personnes à établir, ou d'une politique de concentration foncière. Tous ces marchés sont dans le collimateur des historiens depuis fort longtemps mais sont perçus de manière radicalement différente ne serait-ce que parce qu'il est possible de les appréhender selon des échelles d'analyse

63. Grenier, 1993.

différente. On pourrait décider de les passer en revue un par un et de marquer, pour chacun d'eux, le rôle du quantitatif dans la compréhension (ou l'incompréhension) de leurs mécanismes. Nous nous en tiendrons à l'examen de l'un d'eux, choisi à titre d'exemple, parce qu'il nous est le plus familier, celui de la terre. Nous nous en contenterons d'autant plus facilement que nous avons montré ailleurs, à partir de la question du crédit, les chaînes qui pouvaient relier ces marchés les uns aux autres⁶⁴. Nous supposerons du même coup que les marchés ne sont pas hiérarchisés mais en interconnexion, et que, au-delà de leurs particularités, les problèmes qui se posent à propos de chacun d'eux sont finalement de même nature.

L'étude du marché foncier est loin d'être une nouveauté absolue. Et pourtant, il faut bien constater que si les travaux consacrés aux structures agraires pullulent, les mouvements de propriété n'ont pas beaucoup attiré l'attention. Quelle thèse d'histoire régionale n'a pas abordé le problème de la répartition de la propriété ? Remarquons en passant que tous ces efforts n'ont pas vraiment été récompensés, puisqu'on connaît toujours très mal la distribution du sol sous l'Ancien Régime. Au fond, l'indispensable synthèse qui devait couronner toutes ces investigations régionales, ou paroissiales, n'a jamais été tentée et la structure de la propriété à l'échelle du territoire national reste à entreprendre⁶⁵. On prétendra qu'il s'agit de l'échec d'une démarche quantitative, auquel on peut avancer plusieurs explications : la surabondance et l'hétérogénéité de la documentation accumulée ; l'incompatibilité entre les classifications utilisées et la conscience croissante de leur impertinence tant les vocables sont flous, les clivages régionaux profonds et les choix des auteurs irréductibles.

Sur le terrain des prix, la même incertitude subsiste. Chacun reprend avec confiance les données élaborées à la fin du siècle dernier, à partir d'un échantillon... de baux, étroitement localisé, en extrapolant hardiment les loyers manceaux à l'échelle nationale⁶⁶. Le marché foncier n'a suscité réellement l'intérêt que pour la période révolutionnaire, comme si rien n'avait existé avant ou n'était digne d'intérêt après. Là encore, soulignons en passant que tant d'énergie déployée n'a pas donné les résultats à la mesure des efforts consentis. Au terme d'un siècle de dépouillements, on reste incapable de chiffrer le volume des ventes, sans parler des autres aspects de la question : bénéficiaires des opérations, reventes ultérieures. Il faut donc une bonne dose de courage pour reprendre toutes ces données hétéroclites, rassemblées avec plus ou moins de sérieux, et essayer de proposer une cartographie en miettes⁶⁷. On se trouve, provisoirement peut-être, devant un nouveau cas de faillite de l'histoire quantitative traditionnelle⁶⁸.

64. Béaur, « Les enchaînés. Foncier et crédit pendant l'ère préindustrielle », article à paraître dans *Annales. Histoire, Sciences Sociales*.

65. Pour un effort de synthèse, cf. Chazal, 1989, trente ans après la tentative de Georges Lefebvre.

66. Zolla, 1893-1894.

67. Cf. la carte dressée par Vovelle, 1993, p. 85, pour cerner l'importance des gains paysans.

68. Pour reprendre ce dossier sur de nouvelles bases, avec des moyens informatiques, cf. l'entreprise de formalisation de Mathias et Bodinier, 1992.

Sans les données factuelles les plus élémentaires, on comprend qu'il n'était point facile de dire grand-chose sur un sujet pourtant aussi fondamental. Ce n'est pas pourtant que les incitations ont manqué. Il y a un demi-siècle que Pierre de Saint Jacob proposait de prendre en considération la dimension cinématique, je dirais dynamique, du problème foncier⁶⁹. L'énormité de la documentation, son caractère ingrat suscitaient peu de vocations, la fascination pour l'étude des structures détournait de cette voie. Le jeu en valait-il la chandelle ? Nul n'ignorait que les changements en la matière étaient inévitablement très lents. La vitesse de rotation était effectivement assez faible, puisque le premier chiffre que l'on ait pu avancer tournait autour de 1 % annuellement⁷⁰. Mais la critique qui pré-tendait disqualifier une telle entreprise au nom de la faiblesse des taux observés était plutôt mal venue⁷¹. À ce compte, tous les calculs de natalité et de mortalité ou de croissance de la production étaient bien inutiles puis-que les taux n'atteignaient que quelques unités, à la rigueur quelques dizaines d'unités pour mille. Mieux valait prendre conscience des implications économiques, sociales et mentales de telles opérations dans un monde où la terre représentait la valeur de référence.

Ce silence contrastait avec les efforts des historiens anglais, qui s'évertuaient à établir le prix de la terre (en taux de capitalisation de la rente), à estimer le degré d'ouverture du marché et à apprécier le caractère familial ou extra-familial des transferts de propriété. L'émergence d'un véritable marché foncier, débarrassé des contraintes familiales, dès la fin du Moyen Âge, finit par être considérée comme un signe décisif que l'économie d'outre-Manche était entrée dans une phase capitaliste à la différence de celle des autres pays et possédait, de ce fait, une avance incontestable⁷². Plus récemment, en France, l'apparition d'un embryon de marché foncier autour de l'an mil a également été analysée comme une étape fondamentale de la transformation de l'économie rurale, même si elle s'insère très bien dans le système féodal et ne marque aucunement une rupture avec l'ordre ancien⁷³. On ne discutera pas ici de savoir si la société cesse d'être une société paysanne, à partir du moment où la terre est devenue un bien comme un autre. La terre, en effet, a-t-elle jamais été un bien comme un autre ? Un véritable fétichisme ne s'attache-t-il pas à elle⁷⁴ ? En revanche, on admettra que le fait qu'elle ne reste pas gelée entre les mains de ses possesseurs, qu'elle circule et qu'elle circule rapidement et librement, est hautement révélateur de l'état d'une société.

C'est sans doute pourquoi les travaux d'économie rurale les plus récents font de plus en plus fréquemment une place à cette question⁷⁵. Cette irruption de l'étude de la circulation des biens, dans les études régionales

69. Saint Jacob, 1946 et 1948.

70. Béaur, 1984, p. 55.

71. Critique plaisante de J. Goldsmith in *American Historical Review*, 1985.

72. Macfarlane, 1978.

73. Bois, 1989, notamment p. 75 sq.

74. Capdevielle, 1986. Cf. également Béaur, 1988.

75. Par exemple, Zumkeller, 1992, p. 130 sq.

notamment, permet de vérifier ou de corriger certaines hypothèses. Elle accorde sa vraie place à un phénomène qui ne saurait être considéré comme second. À terme, pourtant, il n'est pas sûr que l'opération soit pleinement rentable. Le risque est, en effet, bien circonscrit. Il est de voir se multiplier les études de marchés fonciers locaux et décroître progressivement leur intérêt. On retomberait dans les bégaiements de l'histoire régionale descriptive. Sans perspective comparatiste, sans ouverture sur les conditions dans lesquelles se négocient les contrats, il n'est pas probable qu'il en sorte une meilleure compréhension des principes de fonctionnement interne du marché. L'étude conjointe de deux bureaux beaucerons a bien montré qu'il existait, même dans un espace réduit, non seulement deux types de conjonctures dictées par l'environnement économique, deux types de crises engendrées par des disparités contextuelles, mais aussi et surtout deux types de marchés correspondant à des types de sociétés différentes⁷⁶. L'un, celui de Maintenon, monopolisé par des micro-proprétaires vulnérables, tributaire de l'offre, activé par l'endettement, comme le veut l'historiographie classique, l'autre, celui de Janville, contrôlé par des grands exploitants, tributaire de la demande, stimulé par l'épargne. On en retire l'impression d'un marché particulièrement segmenté, à la fois géographiquement et socialement.

L'exemple de quelques bureaux du département de la Sarthe avait déjà montré les comportements opposés de la paysannerie de l'ouest du département, en train d'arrondir son patrimoine aux dépens des citadins, et ceux de la paysannerie du nord-est, incapable de mordre sur la propriété urbaine⁷⁷. Ces rapports sélectifs avaient de fortes implications sur les rapports urbains-ruraux et allaient introduire des attitudes politiques antagonistes au-delà de la Révolution. Le marché foncier ressortait comme l'un des syndromes d'une remarquable discordance. Cette première leçon en appelait une autre : ici aussi, dans une aire limitée, on se trouvait face à des marchés largement autonomes, et, à nouveau, surgissaient des modèles tout à fait opposés. On pouvait en conclure qu'il existait une infinité de situations locales, dont il s'agissait de rendre compte.

Devant la perspective d'une fragmentation infinie du marché, la solution est de multiplier les observatoires fonciers, dans l'espoir de dégager une typologie et d'en montrer la logique. Même pour quelques dizaines de zones-témoins seulement et pour un laps de temps très court, cela suppose la réunion d'une masse de données tellement énorme qu'on ne voit pas bien comment on pourrait procéder autrement que par sondage. La création de ce fichier, constitué de quelques dizaines d'échantillons et de milliers d'actes prélevés de manière aléatoire, représente, à coup sûr, une démarche purement quantitative. L'assortir d'un traitement statistique à partir d'un petit nombre de variables (prix, flux, etc.) qu'il s'agit d'homogénéiser et de croiser entre elles d'abord, puis, dans la mesure du possible, avec des variables externes, va également dans ce sens. Et, les effets d'une saisie

76. Béaur, 1984.

77. Bois, 1960, p. 359-374.

pratiquée au hasard accentuent encore ce trait, puisqu'elle rend inutile la prise en compte des données nominatives. Mais l'orientation d'une telle recherche n'est pas pour autant délibérément macro ; elle serait plutôt « méso », si l'on ose cette expression. Les critères qui fondent l'originalité des marchés retiennent, en effet, davantage l'attention que l'hypothétique définition d'un bilan national ou régional.

À l'encontre d'une approche qui traite les contrats de manière somme toute anonyme, la micro-histoire propose une alternative. Considérer les individus en action et mettre au jour la multitude des relations qui les unissent représente non seulement une nouvelle méthode de lecture et un changement radical de l'échelle d'analyse, mais débouche sur une conception du marché totalement différente. Au terme de cette tentative, ne demeure plus en place un marché même imparfait, mais un marché artificiel, irréel, régi par des principes qui n'ont strictement rien à voir avec ceux qui gouvernaient le marché au sens classique du terme. La connaissance des acteurs montre, par exemple, que d'une façon ou d'une autre une bonne partie d'entre eux sont apparentés⁷⁸. Le marché de la terre est alors un révélateur des liens qui parcourent le corps social, le cimentent, ou le fragmentent en réseaux autonomes. Tout le problème est de savoir si les contrats intra-familiaux cannibalisent les mouvements de propriété, ou s'ils restent somme toute marginaux. Or, il y a fort peu d'éléments d'appréciation sur ce sujet.

Même en se plaçant dans la seconde hypothèse, il reste d'ailleurs possible d'aventurer que les échanges de propriété obéissent, au moins en partie, à une logique extra-économique. Leur principale utilité serait de resserrer les relations entre des familles, au même titre que les mariages⁷⁹. Mais, dans la première hypothèse, il est clair qu'ils n'auraient quasiment pas d'autre fonction que d'arbitrer des conflits d'intérêts intra-familiaux. On serait alors très loin du marché mettant en présence des individus en apesanteur, lieu de confrontation d'une offre et d'une demande. Les conséquences seraient alors extrêmement lourdes quant à la définition des transferts et quant aux mécanismes de la formation des prix.

L'endettement entre personnes parentes ou le règlement des successions seraient les moteurs de l'activité foncière. D'un certain point de vue, le marché de la terre ne serait plus qu'un complément du marché du crédit ou un sous-produit des règlements successoraux. Il sert à indemniser un créancier qui a toutes les chances d'être apparenté au vendeur, ou bien à dédommager un cohéritier, les deux options n'étant nullement incompatibles d'ailleurs. Il peut, tout aussi bien, être un instrument pour récupérer des parcelles dispersées lors d'un partage antérieur. Dans ce cas, comme dans le précédent, il s'inscrit dans le processus de reproduction sociale.

On comprend que dans ces conditions le prix n'a pratiquement rien à voir avec celui que devrait normalement donner le libre jeu de l'offre et de la demande. Il dépend bien davantage d'une foule de circonstances particu-

78. Delille, 1985, notamment p. 120 sq.

79. Sabeau, 1990, p. 341 sq.

lières, parmi lesquelles les rapports qu'entretiennent vendeurs et acheteurs occupent une place décisive. On peut soutenir que les prix consentis à des membres du groupe familial sont incomparablement plus élevés en moyenne que ceux que l'on négocie entre individus non-apparentés⁸⁰. On peut tout aussi bien soutenir la position exactement inverse, à savoir que les transactions entre parents se font à des prix préférentiels⁸¹. En fait, si l'on admet que les rapports entre vendeurs et acheteurs constituent bien la matrice de la formation des prix et expliquent leur prodigieuse dispersion, pourquoi les ramener uniquement à des liens de famille ? L'expérience suggère que l'éloignement géographique et les rapports sociaux génèrent également de très fortes inégalités et interfèrent avec ces liens familiaux⁸². La formation des prix est assurément plus complexe que des systèmes d'explications monocausales ne le suggèrent. Toute interprétation univoque est inévitablement réductrice.

Le primat accordé aux contrats intra-familiaux a d'autres répercussions sur le degré d'ouverture du marché de la terre et sur la réalité des transferts qu'il provoque. Nous passerons rapidement sur les implications pourtant essentielles de cette position sur le second point. Si les mutations s'organisent à l'intérieur de chaque famille, cela signifie que les structures de la propriété sont immuables ou n'évoluent que très peu, et encore sous l'unique pression de mécanismes d'ascension ou de régression sociale, par ailleurs totalement extérieurs au marché. Les processus d'expropriation aperçus par les historiens au XVII^e siècle⁸³, ou de lente reconquête du sol subodorés pour le siècle suivant⁸⁴, deviendraient alors au choix illusoire, peu signifiants ou étroitement localisés. Là encore on peut hésiter, tout comme sur les effets sur le premier point, à savoir l'ampleur des mouvements de propriété.

Si le marché n'est à tout prendre qu'un adjuvant pour un règlement différé des successions, rien de plus normal que de postuler que dans un système de transmission intégrale, son importance devrait être seconde, alors qu'il devrait être le prétexte à une multitude de transactions lorsque le partage est la règle. Même en partant du point de vue inverse, à savoir que c'est la mobilité inégale de la terre qui agit sur le choix du système de transmission, le résultat serait le même⁸⁵. On devrait avoir deux rythmes d'activité foncière fort inégaux selon les régions, et aussi deux structures foncières radicalement opposées. La fragmentation permanente du sol en régime de partage égalitaire devrait engendrer une répartition dominée par la micro-propriété ; le maintien coûte que coûte de la cellule d'exploitation devrait conduire à la persistance d'unités plus étendues, en ce qui concerne la propriété paysanne s'entend. Malheureusement, nous ignorons presque tout de la réalité de ce double contraste. Le peu que l'on sait suggère qu'au

80. Levi, 1989, p. 97 sq.

81. Delille, 1985, p. 152.

82. Béaur, 1987, n° 2, p. 523-548.

83. Entre autres Jacquart, 1974.

84. Béaur, 1984, p. 186 sq.

85. Derouet, 1989.

contraire dans deux villages voisins qui pratiquent un système successoral antinomique, la structure foncière n'est pas du tout différente⁸⁶. Les unités trop grandes finissent par être démembrées, les plus petites par être regroupées. Quel que soit le mode de transmission dominant, une sélection naturelle s'opère en fonction d'autres paramètres, à savoir le compromis entre la nécessité de conserver une exploitation viable et la faculté d'établir plusieurs héritiers. Là encore l'observation de marchés fonciers permettrait de vérifier ce principe.

Tout ceci nous installe au cœur des stratégies déployées par les propriétaires pour gérer leur patrimoine. Nul doute que leur politique consiste à acheter de la terre quand c'est physiquement et financièrement possible. La finalité des multiples transactions qui en découlent est bien connue : souci d'aménager une cellule d'exploitation viable, volonté de préparer l'installation des descendants, nécessité d'assurer les vieux jours. Ce qu'on connaît moins ce sont les modalités des opérations engagées. Quelques rares indications tendent à montrer que les fluctuations de l'investissement s'accommodent des principales phases du cycle de vie et se moulent approximativement sur les variations de l'épargne, qu'elle soit antérieure et accumulée ou postérieure et anticipée⁸⁷. L'achat de parcelles est tributaire des charges de famille, de la quantité de main-d'œuvre disponible ; la vente est subordonnée à l'installation des enfants, à la cessation d'activité. Autrement dit, après une phase de démarrage consécutive à son installation, le ménage se lance dans une entreprise d'extension patrimoniale, à peine ralentie par les mariages des successeurs, qui culmine vers 50-55 ans, juste avant que le mouvement ne se renverse et ne se transforme en un lent et progressif désinvestissement⁸⁸. Il resterait à confronter ce cycle avec celui d'autres milieux sociaux ou avec celui de groupes analogues dans d'autres espaces géographiques ; il resterait à isoler aussi l'action de variables perturbatrices telles que la conjoncture, la parenté, le mode de transmission, le système économique ou le degré de richesse. En tout état de cause, pour déterminer ces cycles on a, encore une fois, le choix entre deux recettes opposées : soit suivre les interventions d'une ou de quelques familles soigneusement choisies ; soit agréger en une base statistique compacte l'ensemble des opérations réalisées par un échantillon de propriétaires⁸⁹. Il se trouve que, quelle que soit l'échelle d'analyse retenue, les cycles de base ne sont pas fondamentalement différents. On ne pouvait mieux montrer que ce qui est en question n'est pas la supériorité de telle ou telle démarche mais la définition d'une problématique et l'adoption d'une méthode adéquate.

*

86. Cole et Wolf, 1974, p. 140 sq.

87. Béaur, 1991.

88. Ibid.

89. Moriceau et Postel-Vinay, 1992, p. 301 sq.

Aucun fétichisme du quantitatif ne se justifie, aucune phobie non plus. L'histoire de l'économie rurale est passible de plusieurs traitements non pas concurrents mais complémentaires. La méthode sérielle est généralement trop grossière pour permettre d'analyser en profondeur les phénomènes observés. Mais, inversement, vient toujours un moment où il faut compter, évaluer, corrélérer. Tôt ou tard la question de la représentativité d'un groupe d'individus plus ou moins restreint se pose et celle des déterminations de son attitude également. Il serait dérisoire d'examiner un par un tous les groupes familiaux ou tous les personnages qui ont existé sous le prétexte fallacieux et avec l'argument imparable que tous ont une histoire. La désaffection à l'égard de toute forme de quantification a, par suite, des racines qui ne sont pas toutes empreintes d'une parfaite rationalité. Il faut donc chercher d'autres clés d'interprétation. On en a proposé quelques-unes en abordant le sujet ; on voudrait en suggérer deux autres.

En premier lieu, la corrélation avec l'histoire des techniques est assez frappante. De la multitude des fiches (en carton), destinées à traquer les sociétés dans un espace régional, on est passé aux gros systèmes informatiques capables d'avaloir des masses d'informations si possible chiffrées ou codées, puis aux micro-ordinateurs, aux capacités de stockage plus limitées, mieux adaptés à des fichiers de taille modeste et à un traitement plus souple de l'information. Chaque inflexion de la recherche a donc son exacte correspondance dans les contraintes et les possibilités qu'offre la technologie. De même que l'apparition de la machine à écrire, puis celle de l'ordinateur et du traitement de texte ont exercé, à deux reprises, un effet radical sur les formes d'écriture, de même le développement de l'informatique a quelque chose à voir avec la manière d'écrire l'histoire. Autrement dit, même si l'on évitera de succomber à la tentation d'une interprétation strictement matérielle des orientations épistémologiques, il reste que les champs d'investigation sélectionnés par les historiens et les niveaux d'analyse qu'ils ont adoptés ne sont pas sans rapport avec l'histoire des outils dont ils disposaient.

En second lieu, les progrès des machines ont peut-être rendu un mauvais service à l'historien. Elles calculent de plus en plus vite et produisent des masses croissantes de chiffres. Si bien qu'il est tentant d'appuyer sur le bouton et de multiplier les tests et les résultats. Ce vertige statistique a succédé au « vertige de l'exhaustivité »⁹⁰ qui avait fait rage dans les années 70, à l'époque où l'on pensait que la vérité sortirait de l'accumulation infinie des données, sans toujours bien se préoccuper de ce que l'on allait en faire. On sait que le retour de balancier a été impressionnant. C'est que malgré les aménagements rendus possibles par les progrès dans les logiciels de saisie, la collecte des données est apparue comme une étape longue, fastidieuse, coûteuse. En compensation le traitement semblait ludique, rapide, peu

90. Selon l'expression de Contis, 1989.

onéreux. L'organisation de la recherche en sciences humaines a fait le reste. Si les moyens de calcul dont elle dispose se sont formidablement accrus, elle ne mobilise plus des bataillons de vacataires ; elle ne fonctionne plus du tout sur le modèle des sciences dites dures et de moins en moins sur celui des unités d'Outre-Atlantique. Le repli sur la monographie la plus novatrice ou la plus sclérosée en est une conséquence directe, surtout à partir du moment où la documentation circule dans l'ensemble assez mal et où son dépouillement reste terriblement astreignant.

Toujours est-il que ce goulet d'étranglement que représente maintenant la saisie a réorienté toute la production historique, quels que soient les alibis scientifiques dont ce virage épistémologique a été paré. La pente naturelle consiste apparemment à vouloir approcher la vérité en produisant du chiffre à tout prix, quitte à appliquer les techniques les plus simples ou les plus sophistiquées à des échantillons parfois minuscules, dont on exhibe la minceur, ou dont on dissimule la maigreur. Malheureusement, chacun sait bien que la fiabilité des résultats est à la mesure de la rigueur avec laquelle on a engrangé les informations et de la solidité de la masse statistique, selon l'adage bien connu : « garbage in, garbage out ». Cela ne veut pas dire que la création d'un corpus monstrueux peut être considérée comme un but en soi, mais qu'il est nécessaire d'atteindre une masse critique, de préférence par un recours raisonné aux techniques de sondage. Cela ne veut pas dire non plus qu'il faut renoncer aux procédés statistiques les plus performants, mais que la profusion et la complexité des calculs ne constituent absolument pas une garantie ; d'une façon générale, on dira qu'il n'est pas raisonnable d'imposer au lecteur des traitements qui ne sont pas strictement et évidemment nécessaires. En fait, s'il entend éviter certains dérapages fâcheux, l'historien ne peut éluder une triple interrogation sur la validité des données dont il dispose et sur leur représentativité, sur la pertinence des techniques qu'il mobilise et sur leur degré d'utilité, sur le sens des résultats qu'il produit et sur leur degré d'intérêt.

Évidences, dira-t-on, mais évidences qu'il n'est peut-être pas inutile de rappeler. Au-delà des effets de mode et de distinction, la méconnaissance de ces principes contribue à discréditer le quantitatif. L'historien travaille sur des données imparfaites, lacunaires, imprécises, biaisées, inadaptées à leur emploi. Il doit en prendre acte, et en même temps échapper à la croyance naïve que les résultats statistiques peuvent produire des idées. Il ne peut se passer des mathématiques, mais celles-ci ne fournissent que des méthodes, des recettes et rien d'autre. L'important, c'est de se poser d'abord les questions pertinentes et de choisir le bon niveau de ces questions, puis de sélectionner parmi les outils disponibles ceux qui paraissent les mieux adaptés à l'objectif que l'on vise et aux informations dont on dispose. Tout ceci nous ramène à la spécificité du travail historique. L'important, c'est le problème, c'est-à-dire l'identification d'une question, la formulation d'hypothèses et leur vérification à partir de la documentation adéquate et d'une méthode d'investigation appropriée. Dans cette optique, l'opposition quantitatif/qualitatif est un artifice ; l'opposition macro/micro, une illusion.

Dans une configuration idéale, c'est l'articulation des niveaux d'analyse et des procédures qui est féconde. Elle seule peut conduire vers des conclusions et des interrogations nouvelles, susciter le doute et délivrer des certitudes, légitimer l'acte de recherche en produisant du neuf.

BIBLIOGRAPHIE

- AUGUSTINS, Georges, *Comment se perpétuer. Devenir des lignées et destin des patrimoines*, Nanterre, Société d'Ethnologie, 1989, 440 p.
- BARTHELEMY, Tiphaine, « Pratiques successorales et mobilité sociale : exemples bretons », in G. BOUCHARD et J. GOY (éds.), 1990, p. 57-66.
- BEAUR, Gérard, *Le marché foncier à la veille de la Révolution. Les mouvements de propriété beaucerons dans les régions de Maintenon et de Janville de 1761 à 1790*, Paris, EHESS, 1984, 360 p.
- , « Prezzo della terra, congiuntura e società alla fine del XVIII^e secolo : l'esempio di un mercato della Beauce », *Quaderni Storici*, numéro spécial : *Il mercato della terra*, 1987, n° 2, p. 523-548.
- , « Le patrimoine, opium de la classe moyenne ? », *Annales ESC*, 1988, n° 6, p. 1453-1459.
- , « Investissement foncier, épargne et cycle de vie dans le pays chartrain au XVIII^e siècle », *Histoire et Mesure*, 1991, n° 3/4, p. 275-288.
- BOIS, Guy, *La mutation de l'an mil. Lournand, village mâconnais, de l'Antiquité au féodalisme*, Paris, Fayard, 1989, 284 p.
- BOIS, Paul, *Paysans de l'Ouest. Des structures économiques et sociales aux options politiques depuis l'époque révolutionnaire dans la Sarthe*, Paris-La Haye, Mouton, 1960, 718 p.
- BONNAIN, Rolande, BOUCHARD, Gérard, GOY, Joseph, (éds.), *Transmettre, hériter, succéder. La reproduction familiale en milieu rural, France-Québec, XVIII^e -XX^e siècles*, Lyon-Paris-Villeurbanne, Presses Universitaires de Lyon, 1992, 434 p.
- BOUCHARD, Gérard, et GOY, Joseph, (éds.), *Famille, économie et société rurale en contexte d'urbanisation (17^e -20^e siècle)*, Chicoutimi-Paris, Centre Universitaire SOREP-EHESS, 1990, 388 p.
- BRAUDEL, Fernand, LABROUSSE, Ernest, *Histoire économique et sociale de la France*, t. 2, 1660-1789, Paris, Presses Universitaires de France, 1970, 780 p.
- CAPDEVIELLE, Jacques, *Le fétichisme du patrimoine. Essai sur un fondement de la classe moyenne*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, 1986, 384 p.
- CHAUNU, Pierre, *Histoire quantitative, histoire sérielle*, Cahier des Annales n° 37, 1978, 304 p.
- CHAZAL, Annie, *Répartition de la propriété foncière à la veille de la Révolution*, mémoire de maîtrise de l'Université de Paris I, 1989.
- CHEVET, Jean-Michel, *Le marquisat d'Ormesson (1700-1840). Essai d'analyse économique*, thèse de l'Université de Paris I, 1982.

—, « L'intégration des marchés du blé en France aux XVIII^e et XIX^e siècles », *Cahiers d'Économie et de Sociologie Rurales*, 1992, p. 152-175.

—, « Prix du blé, production et variables démographiques au XIX^e siècle », *Cahiers d'Économie et de Sociologie Rurales*, 1993, p. 123-136, compte rendu de Drame, S., Gonfalone, C., Miller, J. et Roehner, B., *Un siècle de commercialisation du blé en France 1825-1913*, Paris, Économica, 1991, XV-251 p., préface de Pierre Chaunu.

COLE, John W., et WOLF, Éric R., *The hidden Frontier. Ecology and Ethnicity in an Alpine Valley*, New-York-Londres, Academic Press, 1974, 350 p.

CONTIS Alain, « Méthodologie des archives notariales : le vertige de l'exhaustivité », in LAFFONT, J., OGE, F., SOURIAC, R., *Histoire sociale et actes notariés : problèmes de méthodologie*, Toulouse, 1989, p. 113 sq.

CULLEN, Louis M., « History, economic crises, and revolution : understanding eighteenth century France », *Economic History Review*, 1993, p. 635-657.

DELILLE, Gérard, *Famille et propriété dans le royaume de Naples (XV^e-XIX^e siècles)*, Rome-Paris, École Française de Rome-EHESS, 1985, 482 p.

DEROUET, Bernard, « Pratiques successorales et rapport à la terre : les sociétés paysannes d'Ancien Régime », *Annales ESC*, 1989, n° 1, p. 173-206.

DUPAQUIER, Jacques, (éd.), *Histoire de la population française*, t. 2, Paris, Presses Universitaires de France, 1988.

FAUVE-CHAMOUX, Antoinette, (éd.), *Évolution agraire et croissance démographique*, Liège, Derouaux Ordina, 1987, 389 p.

FONTAINE, Laurence, « La reproduction des systèmes familiaux sous l'Ancien Régime », *Annales ESC*, 1992, n° 6, p. 1259-1277.

FURET, François, « L'histoire quantitative et la construction du fait historique », *Annales ESC*, 1971, n° 1, p. 63-75, repris dans « Le quantitatif en histoire », *L'atelier de l'histoire*, Paris, 1982, p. 53-72.

GOUBERT, Pierre, *Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730*, Paris, éd. EHESS, 1960, 654 p.

GOY, Joseph, « Effets et limites de l'essor de l'agriculture nouvelle au dix-huitième siècle », communication au septième congrès international des Lumières, Budapest, 1987.

—, « Alliance, héritage et succession comme révélateurs des formes et de l'évolution de l'organisation sociale : questions sur les cas français », in BOUCHARD, Gérard, et GOY, Joseph, 1990, p. 51-56.

GOY, Joseph, et LE ROY LADURIE, Emmanuel, *Les fluctuations du produit de la dîme. Conjoncture décimale et domaniale de la fin du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Paris-La Haye, Mouton, 1972, 400 p.

—, *Prestations paysannes, dîmes, rente foncière et mouvement de la production agricole à l'époque préindustrielle*, Paris-La Haye-New-York, Mouton, 1982, 800 p.

GRENIER, Jean-Yves, « Réflexions libres sur l'usage des méthodes statistiques en histoire », *Histoire et Mesure*, 1991, n° 1/2, p. 177-188.

—, *La formation des prix et la conjoncture économique en France XVI^e -XVIII^e siècle*, thèse de l'Université de Paris I, 1993. Compte rendu dans *Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 1993, p. 1-5.

GRIBAUDI, Maurizio, et BLUM, Alain, « Des catégories aux liens individuels : l'analyse statistique de l'espace social », *Annales ESC*, 1990, n° 6, p. 1365-1402.

HOFFMANN, Philip T., « Un nouvel indice de la productivité agricole : les baux de Notre-Dame de Paris, 1450-1789 », *Histoire et Mesure*, 1991, p. 215-241.

JACQUART, Jean, *La crise rurale en Île-de-France (1550-1670)*, Paris, A. Colin, 1974, 800 p.

KAPLAN, Steven L., *Les ventres de Paris. Pouvoir et approvisionnement dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 1988, 704 p.

LABROUSSE, Ernest, *Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIII^e siècle*, t. 2, Paris, Dalloz, 1933, 700 p., rééd. 1984.

—, *La crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution*, Paris, Presses Universitaires de France, 1944, 664 p., rééd. 1990.

LAMAISON, Pierre, « La diversité des modes de transmission : une géographie tenace », *La terre. Succession et héritage*, numéro spécial d'*Études Rurales*, 1988, n° 110-111-112, p. 119-175.

LANDES, David, « The statistical study of french crises », *Journal of Economic History*, 1950, n° 2, p. 195-211.

LASLETT, Peter, « La famille et le ménage : approches historiques », *Annales ESC*, 1972, n° 4-5, p. 847-872.

LEPETIT, Bernard, « L'histoire quantitative : deux ou trois choses que je sais d'elle », *Histoire et Mesure*, 1989, n° 3/4, p.191-199.

LE ROY LADURIE, Emmanuel, « Système de la coutume. Structures familiales et coutume d'héritage en France au XVI^e siècle », *Annales ESC*, 1972, n° 4-5, p. 825-846, repris dans *Le territoire de l'historien*, Paris, 1973, p. 222-251.

—, « Les comptes fantastiques de Grégory King », *Annales ESC*, 1968, repris dans *Le territoire de l'historien*, Paris, 1973, p. 252-270.

LE ROY LADURIE, Emmanuel, et GOY, Joseph, *Tithe and agrarian history from the fourteenth to the nineteenth century : an essay in comparative history*, Cambridge, Cambridge University Press-Maison des Sciences de l'Homme, 1982, IX-206 p.

LEVI, Giovanni, *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1989, 240 p.

MACFARLANE, Alan, *The origins of English Individualism. The Family, Property and Social Transition*, Oxford, B. Blackwell, 1978, 216 p.

MARGAIRAZ, Dominique, *Les dénivellations interrégionales des prix du froment en France, 1756-1870*, thèse de l'Université de Paris I, 1982.

—, « Pour une approche spatiale des mouvements de longue durée », communication aux Journées d'Études sur les mouvements de longue durée, Paris, 1983.

MATHIAS, Maria, et BODINIER, Bernard, « Pour une méthodologie d'exploitation statistique, graphique et cartographique de la vente des biens nationaux », *Histoire et Mesure*, 1992, n° 3/4, p. 205-230.

MEUVRET, Jean, « Les mouvements des prix de 1661 à 1715 et leurs répercussions », *Journal de la Société Statistique de Paris*, 1944, p. 1-9, repris dans *Études d'histoire économique*, Cahier des Annales n° 32, 1971, p. 85-95.

—, « Les crises de subsistances et la démographie de la France d'Ancien Régime », in *Population*, 1946, p. 643-650, repris dans *Études d'histoire économique*, Cahier des Annales n° 32, 1971, p. 271-278.

MICHEL, Louis, « Varennes et Verchères des origines au milieu du XIX^e siècle », in GOY, Joseph, et WALLOT, Jean-Pierre, (éds.), *Évolution et éclatement du monde rural. France-Québec XVII^e-XX^e siècles*, Paris-Montréal, 1986, p. 325-340.

MORICEAU, Jean-Marc, « Au rendez-vous de la "révolution agricole" dans la France du XVIII^e siècle. À propos des régions de grande culture », *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, janvier-février 1994, n° 1, p. 27-63.

MORICEAU, Jean-Marc, et POSTEL-VINAY, Gilles, *Ferme, entreprise, famille. Grande exploitation et changements agricoles : les Chartiers (XVII^e -XIX^e siècles)*, Paris, EHESS, 1992, 400 p.

MORINEAU, Michel, *Les faux-semblants d'un démarrage économique : agriculture et démographie en France au XVIII^e siècle*, Cahier des Annales n° 30, 1971, 387 p.

—, « Cendrillon devenue fée : la pomme de terre au XVIII^e siècle », in *Pour une histoire économique vraie*, Lille, 1985 (a), p. 121-140.

—, « Révolution agricole. Révolution alimentaire. Révolution démographique », *ibid.*, (b), p. 241-275.

—, « Agriculture et démographie : l'évolution de la problématique y compris un retour sur le cas anglais », in FAUVE-CHAMOUX, A., 1987, p. 179-203.

Ordres et Classes, Paris-La Haye, Mouton, 1974, Actes du Colloque de l'ENS Saint-Cloud, Paris, Mouton, 1967, 272 p.

PERROT, Jean-Claude, « L'analyse des crises au XVIII^e siècle », in *La France d'Ancien Régime. Études réunies en l'honneur de Pierre Goubert*, Paris, 1984, p. 543-551, repris dans *Une histoire intellectuelle de l'économie politique*, Paris, EHESS, 1992, p. 275-284.

ROSTOW, Walt W., *Les étapes de la croissance économique*, Paris, 1963.

SABEAN, David W., *Property, production and family in Neckarhausen. 1700-1870*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, 516 p.

SIMONIN, Jean-Pierre, « La crise d'Ancien Régime : un essai de justification théorique », *Histoire et Mesure*, 1992, n° 3/4, p. 231-247.

SAINT JACOB, Pierre de, « La propriété au XVIII^e siècle. Une source méconnue : le Contrôle des Actes et le Centième Denier », *Annales ESC*, 1946, n° 1, p. 162-166.

—, « Le mouvement de la propriété dans un village bourguignon à la fin de l'Ancien Régime 1748-1789 », *Revue d'Histoire Économique et Sociale*, 1948, p. 47-52.

TOUTAIN, Jean-Claude, « Le produit de l'agriculture française de 1700 à 1958 : 1^e Estimation du produit au XVIII^e siècle », in *Cahiers de l'Institut d'Histoire Économique Appliquée*, 1961, p. 1-216.

VOVELLE, Michel, *La découverte de la politique. Géopolitique de la révolution française*, Paris, La Découverte, 1993, 364 p.

WEIR, David, « Les crises économiques et les origines de la Révolution française », *Annales ESC*, 1991, n^o 4, p. 917-947.

YVER, Yves, *Essai de géographie coutumière. Égalité entre héritiers et exclusion des enfants dotés*, Paris, Sirey, 1966, VI-309 p.

ZOLLA, Daniel, « Les variations du revenu et du prix des terres en France aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Annales de l'École Libre des Sciences Politiques*, 1893, p. 299-326, 439-461, 686-705, et 1894, p. 194-216 et 417-438.

ZUMKELLER, Dominique, *Le paysan et la terre. Agriculture et structure agraire à Genève au XVIII^e siècle*, Genève, Passé-Présent, 1992, 375 p.